



Répercussions estimées de la taxe sur le carbone des TNO (50 \$ la tonne) et compensations pour les ménages ténois

Les répercussions de la taxe sur le carbone des TNO sur les ménages ont été estimées à l'aide de données économiques de Statistique Canada. Pour les coûts indirects, une fourchette de répercussions estimées a été établie en fonction du degré de dépendance à l'égard des biens importés.

Coûts directs	Filet de sécurité fédéral	Compensations des TNO
Combustibles de chauffage	435,95 \$	0,00 \$
Essence	223,55 \$	223,55 \$
Carburants diesel et biodiesel	5,77 \$	5,77 \$
COÛTS DIRECTS TOTAUX	665,27 \$	229,32 \$

Coûts indirects	Filet de sécurité fédéral		Compensations des TNO	
	Estimation basse	Estimation haute	Estimation basse	Estimation haute
Transport	54,02 \$	71,66 \$	13,39 \$	26,19 \$
Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	32,95 \$	43,56 \$	12,51 \$	20,85 \$
Alimentation, boissons et services d'hébergement	21,49 \$	29,13 \$	12,51 \$	20,85 \$
Alimentation et boissons non alcoolisées	18,77 \$	41,64 \$	11,41 \$	23,78 \$
Loisirs et culture	35,88 \$	257,32 \$	75,91 \$	127,60 \$
Autres biens et services	174,77 \$	257,32 \$	75,91 \$	127,60 \$
COÛTS INDIRECTS TOTAUX	174,77 \$	257,32 \$	305,23 \$	356,92 \$

COÛTS TOTAUX POUR LES MÉNAGES AVANT LES PRESTATIONS DE CCV	840,04 \$	922,59 \$	305,23 \$	356,92 \$
---	------------------	------------------	------------------	------------------

Les coûts totaux pour les ménages cumulent la somme des coûts directs estimés (essentiellement le combustible de chauffage et l'essence) et des coûts indirects, lesquels représentent les coûts de la taxe sur le carbone que les entreprises devraient faire payer aux consommateurs.

La compensation du coût de la vie (CCV) vise à compenser les répercussions de la taxe sur le carbone et à aider à faire face au coût de la vie en général. Une fois la taxe pleinement mise en œuvre, ces prestations devraient représenter annuellement 260 \$ pour chaque Ténos de 18 ans et plus, et 300 \$ pour chaque enfant. La prestation moyenne qui sera versée par ménage est estimée à :

753,20 \$

La différence entre les prestations de CCV et les coûts prévus de la taxe sur le carbone montre que l'incidence positive nette sur les ménages se situera entre :

447,97 \$ et 396,28 \$